



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire
Lundi 13 août 2018 à 18 heures
Salle Richard-Fiset (066)
4671, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- Moment de réflexion
- 1. Adoption de l'ordre du jour du 13 août 2018
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2018

SUJETS POUR DÉCISION

4. Résiliation d'engagement d'un membre du personnel de soutien administratif, technique et paratechnique en adaptation scolaire (DÉPÔT SUR PLACE)
5. Choix du fournisseur pour le maintien des actifs immobiliers – Année 2017-2018 – phase XIII (ANNEXE 5)
6. Choix des fournisseurs pour les services de concessions alimentaires des cafétérias pour dix écoles primaires et un centre de formation professionnelle (ANNEXE 6)
7. Choix du fournisseur pour la location d'espaces pour des formations ponctuelles et pour de l'entreposage (ANNEXE 7)
8. Mandat à la Fédération des commissions scolaires du Québec pour le lait-école – Année 2018-2019
9. Approbation d'un contrat pour l'acquisition et l'installation de mobilier de bureau par lot pour l'école primaire Saint-Lin-Laurentides (ANNEXE 9)
10. Demandes de représentation (ANNEXE 10)
 - No 1 : Souper-concert de la Sinfonia de Lanaudière
 - No 2 : Tournoi de golf de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie
 - No 3 : Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois
 - No 4 : Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montcalm
 - No 5 : Classique de golf de la Chambre de commerce et d'industrie Berthier | D'Autray
 - No 6 : Tournoi de golf du Musée d'art de Joliette
 - No 7 : Classique de golf du président de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montcalm
11. Approbation des frais de séjour et de déplacement de la Direction générale

SUJETS POUR INFORMATION

- Suivi budgétaire des frais de représentation
- Frais de séjour et de déplacement du Président
- Suivi à la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Direction générale pour la nomination d'une direction et de directions adjointes d'établissement